

DIRECTION DE PRUN'

PRUN', qu'est-ce que c'est ?

Radio associative, universitaire et sans pub, Prun' fait entendre les voix de la jeunesse depuis sa création à l'Université de Nantes en 1999. Implantée en Loire-Atlantique et portée chaque année par 250 bénévoles passionné-es, Prun' propose 70 programmes musicaux et thématiques alliant folie festive et engagement. Prun' se définit comme une radio étudiante et engagée. La lutte pour la justice sociale et contre les discriminations est au cœur du projet associatif de Prun'.

Sous la responsabilité hiérarchique du Conseil d'administration de l'association, la personne en charge de la direction est responsable de la gestion de l'association, de l'antenne et contribue à déployer le projet associatif sur le territoire.

Description de l'emploi

Pour la gestion de l'association, la direction :

- Assure le suivi administratif et financier de l'association (devis, factures) et procède aux différentes demandes de subventions et à la réalisation de leur bilan.
- Réalise le suivi comptable de l'association et établit les budgets annuels en concertation avec le Conseil d'administration et en lien avec l'experte comptable et le commissaire aux comptes.
- Rédige les appels à projets liés aux activités d'éducation aux médias et aux activités événementielles ainsi que les compte-rendus financiers.
- Veille au respect des obligations juridiques de la radio.
- Recherche des financements et élabore les budgets inhérents aux actions.
- Soutient et participe au développement du pôle Inclusion de l'association (antisexisme, antiracisme, accessibilité aux personnes en situation de handicap, bénévolat et droit du travail)

Pour la gestion du personnel, la direction :

-Est responsable d'une équipe de 4 autres salarié·es et 4 volontaires en service civique.

-Gère les tâches administratives et juridiques quotidiennes inhérentes aux RH (salarié·es et volontaires en service civique), en lien avec le Bureau de l'association.

Pour les relations partenariales, la direction :

-En lien avec le Bureau de l'association, représente Prun' auprès des partenaires politiques (Nantes Université, Ville de Nantes, Conseil Départemental, DRAC...)

-Entretient, consolide et fait évoluer le réseau partenarial de Prun'.

Pour l'antenne, la direction :

-Étudie les dossiers de candidatures des émissions et construit les grilles des programmes annuelle et estivale, selon la ligne éditoriale et musicale de Prun'.

-Supervise l'antenne et assure la coordination du pôle antenne (CA) qui veille au suivi des émissions.

-Organise les émissions test avec le pôle antenne (CA).

Profil adapté

-Être à l'aise avec la comptabilité, les tâches administratives et juridiques.

-Avoir le sens du travail en équipe, avoir une réelle capacité d'écoute et une prédisposition à encadrer une équipe.

-Etre en capacité de fédérer autour d'un projet, savoir s'adapter à différents profils de bénévoles et avoir le sens de la pédagogie.

-Avoir une vision éditoriale en cohérence avec les valeurs de Prun' et être à l'aise avec les différents formats radiophoniques.

- Avoir eu une expérience en association (en radio associative est un plus) et avoir envie de s'investir dans un projet collectif.
- Avoir une bonne connaissance du tissu associatif nantais.

Conditions du contrat

- CDI, 35 heures hebdomadaires
- Rémunération selon l'indice 180 de la convention collective de la radiodiffusion, soit 2400€ brut.
- Prise de poste : le 5 mai 2025
- Candidatures : lettre de motivation et CV à recrutement@prun.net jusqu'au 9 mars 2025 inclus.